COMMISSION FOOT ANIMATION

Commission du 26 octobre 2026

Présents : Thierry BOKOBZA (Président), MM., Marcel LACABANNE, Didier PELLETIER, Mme Monique ELISABETH

Absents : MM. Tony GABIER, Jean-Éric INACIO, Maxime GEIMEL, Adrien BARROIS, Michel LOUVEL, Laurent PATRIGEON

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

ETUDE LICENCES

Comme chaque année, la Commission a analysé votre nombre de licenciés par rapport au nombre d'équipes que vous avez engagé des U6 aux U13. Certains clubs se retrouvent actuellement en déficit de licenciés. La Commission vous demande une réponse de votre part pour le lundi 2 novembre prochain, sans quoi la Commission retira le nombre d'équipes concerné sur les plateaux U6 à U9 et vous désignera forfait sur les équipes U10-U13.

U6-U7

- COIGNIERES CITY : 2 équipes, manque 2 licenciés.
- EPONE USBS : 4 équipes, manque 1 licencié
- FONTENAY FLEURY FC : 5 équipes, manque 3 licenciés
- GARGENVILLE STADE : 3 équipes, manque 4 licenciés
- ISSOU AS : 4 équipes, manque 13 licenciés
- JUZIERS/MEULAN : 3 équipes, manque 3 licenciés
- LIMAY ALJ : 8 équipes, manque 4 licenciés
- MONTIGNY LE BX AS : 8 équipes, manque 6 licenciés
- ST CYR AFC : 3 équipes, manque 9 licenciés
- VAUXOISE ES : 2 équipes, manque 2 licenciés
- VIVONS FOOT MANTES : 4 équipes, manque 2 licenciés

U8-U9

- FONTENAY ST PERE AS : 2 équipes, manque 1 licencié
- LIMAY ALJ : 8 équipes, manque 7 licenciés
- ST CYR AFC : 3 équipes, manque 10 licenciés

U10-U11

- MANTES OLYMPIQUE FC : 1 équipe, manque 5 licenciés
- MANTES USC : 2 équipes, manque 3 licenciés
- VIVONS FOOT MANTES : 5 équipes, manque 5 licenciés

U12-U13

- DAMMARTIN EN SERVE AS : 1 équipe, manque 1 licencié
- CLAIREFONTAINE : 1 équipe, manque 2 licenciés
- MANTES USC : 2 équipes, manque 7 licenciés
- VIVONS FOOT MANTES : 2 équipes, manque 2 licenciés

Merci de votre retour pour nous expliquer les raisons de ce déficit.

REUNIONS DEBUT DE SAISON

La Commission a fait le bilan des clubs présents sur les 4 réunions de début de saison ainsi que des webinaires organisés. Elle regrette qu'un certain nombre de clubs ne se soient pas présentés ni en réunion physique (pourtant décentralisées), ni au webinaire complémentaire.

¤ *Pour les catégories U10-U13, la réunion s'est déroulée le lundi 26 octobre à 18h30 au siège du District*

U10-U13 : clubs absents

- BONNIÈRES FRENEUSE F.C.
- BOUAFLE FLINS S/SEINE ENT.
- CERNAY BONNELLES AS
- CONFLANS RACING
- CRAVENT F.C.
- FONTENAY ST PERE A.S.
- GARGENVILLE STADE
- HOUILLES S.O.
- ISSOU A.S.
- JOUY EN JOSAS U.S.
- LOUVECIENNES AS
- MANTES OLYMPIQUE
- MANTES VIVONS FOOT
- MANTES USC
- MANTOIS 78 F.C.
- PORCHEVILLE F.C.
- SARTROUVILLE ES
- ST CYR AFC
- VERSAILLES JUSSIEU A.S.
- VESGRE AS
- VÉSINET SCI

Amende : 60€ (30€ x 2)
Motif : Absence non excusée à convocation.

Votre club ayant été absent à cette réunion, nous vous informons qu'en cas d'anomalie constatée, que ce soit un défaut d'organisation de rencontres, des forfaits, ou une non-application des épreuves techniques, etc, la Commission vous sanctionnera d'une amende qui sera doublée.

CATÉGORIE U6-U9

Inscriptions tardives
BOUGIVAL FOOT : 4 équipes U6/U7 & U8/U9
La Commission vous informe que les 4 équipes U6-U7 sont intégrées et que les U8-U9 les plateaux étant déjà réalisés et vous intègrera sur les prochains plateaux

PARIS SAINT GERMAIN FC : 1 équipe en U8-U9
La Commission a pu vous intégrer parce que les plateaux n'étaient pas encore réalisés lors de la réception de votre mail.

PLATEAUX U8-U9 ESPOIRS

La Commission est toujours à la recherche d'un club pour intégrer les plateaux Espoirs à partir du 7 novembre prochain. La Commission a proposé à MARLY LE ROI d'intégrer le dispositif.

CHALLENGE REGIONAL U9

CRAVENT FC
Le club souhaite se retirer du dispositif.
La Commission prend note et intègre PLAISIROIS FO.

MAGNY LES HAMEAUX
La Commission suite au forfait d'une des deux équipes déclare le club forfait sur la confrontation.
De manière générale, la Commission précise l'application suivante en cas de forfait d'un club ou d'une équipe.

CATÉGORIE U10/U11

U10-U11 ESPOIRS

La Commission alerte les clubs et leurs référents Espoirs, que pour toute rencontre supervisée sans que la licence d'éducateur fédéral ait été demandée, le club sera sanctionné d'une amende de 20€ par rencontre non couverte.

U10

- BOUGIVAL FOOT : **20€**
- ELANCOURT OSC : **80€**

U11

- ACHERES FC : **80€**
- CARRIERES S/S US : **80€**
- CELLOIS CS : **60€**
- HOUILLES SO : **20€**
- PORT MARLY CS : **80€**
- SARTROUVILLE ES : **20€**

U11 du 31/10/26

79499703 : CARRIÈRES S/S US 1 / NEAUPHLE PONT RC 78 1

Demande de CARRIÈRES S/S US pour jouer cette rencontre le 4 novembre à 14h15, son terrain étant fermé le 31/10.
En attente de l'accord de NEAUPHLE PONT. RC 78.

CATEGORIE U12/U13

U12-U13 ESPOIRS

La Commission alerte les clubs et leurs référents Espoirs, que pour toute rencontre supervisée sans que la licence d'éducateur fédéral ait été demandée, le club sera sanctionné d'une amende de 20€ par rencontre non couverte.

U12

- GUYANCOURT ES : **40€**
- HOUILLES SO : **20€**
- MANTES VIVONS FOOT : **80€**
- PLAISIROIS FO : **20€**
- SARTROUVILLE ES : **80€**

U13

- CLAYES SOUS BOIS USM : **80€**
- ÉLANCOURT OSC : **80€**
- GARGENVILLE STADE : **20€**
- MAISONS LAFFITTE FC : **80€**
- MONTESSON US : **20€**
- MONTIGNY LE BX AS : **80€**
- PECQ US : **80€**

U12 & U13 du 31/10/26

79502278 : CROISSY US 21 / PECQ US 21

79504458 : CROISSY US 1 / MONTIGNY LE BX AS 1

Le club de CROISSY US nous informe que ses terrains seront fermés à cette date en raison des vacances scolaires.
Accord de MONTIGNY pour accueillir à 11h00. La Commission décide match à jouer à MONTIGNY à 16h00.
En attente du PECQ US pour les U12.

CONFLANS FC

Courrier du club nous donnant l'identité de son encadrant U13.
La Commission, après vérifications, ne valide pas cet encadrant, celui-ci n'ayant pas le diplôme requis. Merci de lui fournir un éducateur diplômé pour le lundi 2 novembre 12h00 au plus tard, sans quoi l'équipe sera sortie du dispositif à la fin de la phase en cours.

U12-U13 DÉPARTEMENTAUX

PORCHEVILLE FC

Demande du club pour ajouter une équipe sans distinction d'âge à 1 équipe.
Accord de la Commission, l'équipe est intégrée en Poule F.

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

U8-U9 CLASSIQUES

Amende après rappel : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 03/10/26

VILLENNES ORGEVAL FC
MAGNY 78 FC
GARGENVILLE STADE
GUYANCOURT ES

U8-U9 ESPOIRS

Amende après rappel : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 10/10/26

Fiche récapitulative

SARTROUVILLE ES (VERNEUIL ENTENTE VILLENNES ORGEVAL) manque feuille U8
CARRIÈRES S/S US : double envoi de la feuille U8 manque la feuille U9

Fiche équipe

LES MUREAUX OFC
ÉLANCOURT OSC
VERSAILLES 78 FC

CHALLENGE REGIONAL U9

Rappel avant amende
Rencontres du 17/10/26

Fiche équipe

VILLEPREUX FC
ESSART LE ROI AGS
MAUREPAS AS
AS FOURQUEUX
FOOTBALL CLUB D'ACHÈRES
ÉLANCOURT OSC
GARGENVILLE STADE
TRIEL AC
CARRIÈRES SUR SEINE US
ÉTANG ST NOM ES

Rappel : Fiche récapitulative (résultats erronés)

Sur les feuilles de challenge régional, le résultat à indiquer est l'addition des buts des différentes rencontres
VERNEUIL SUR SEINE US
GUYANCOURT ESF
SARTROUVILLE ES
ACHÈRES FC

CHALLENGE JOUR DE COUPE U10-U11

Rappel avant amende et matches perdus par pénalités à toutes les équipes
Plateaux du 17/10/26

U10

P04T1 : SARTROUVILLE ES : PECQ US, HOUILLES AC, MONTESSON US
P06T1 : MANTES VIVONS FOOT, LIMAY ALJ, VERNEUIL US, ISSOU AS
P09T1 : FEUCHEROLLES USA, CROISSY US, VÉSINET SCI, HARDRICOURT US

U11

P05T1 : ACHÈRES FC, ECQUEVILLY ESC, VERSAILLES 78 FC, CHANTELOUP US
P12T1 : BONNIÈRES FRENEUSE FC, LIMAY ALJ, ISSOU AS, MANTES VIVONS FOOT
P18T1 : PECQ US, POISSY FC, MONTIGNY LE BX

Rappel avant amende
Plateaux du 17/10/26

Challenge DYF

CROISSY US
VILLENNES ORGEVAL FC
SARTROUVILLE ES
MANTES VIVONS FOOT
ANDRÉSY FC
ST CYR AFC

FESTIVAL FOOT U13

Rappel avant amende et matches perdus par pénalités à toutes les équipes
Plateaux du 17/10/26

P18 : HOUDANAISE REGION FC (CARRIERES GRE, LIMAY, ECQUEVILLY)
P27 : ST CYR AFC (MONTIGNY, MONTFORT, HOUDAN)
P35 : CROISSY US (ELANCOURT, MAISONS LAFFITTE, CONFLANS RACING)
P40 : ELANCOURT OSC (MAGNY 78 FC, TRAPPES ES, ABLIS FC SUD)
P45 : SARTROUVILLE ES (ST GERMAIN FC, CHATOU AS)
P64 : CONFLANS RACING (BAILLY NOISY, ACHERES FC, VERSAILLES 78 FC)

FEUILLES MATCHS MANQUANTES

U10-U11 DÉPARTEMENTAUX

Rappel avant amende et neutralisation de la rencontre
Rencontres du 10/10/2026

Critérium par année U10
79803108 VÉSINET SCI/ ÉTANG ST NOM ES
79802324 ANDRÉSY FC / POISSY FC
79803123 AUBERGENVILLE FC / VILLENNES ORGEVAL
79803229 ÉLANCOURT OSC / RAMBOUILLET YVELINES

Critérium par année d'âge U11
79802086 ANDRÉSY FC / POISSY FC
79802131 VÉSINET SCI / ÉTANG ST NOM ES
79802206 ÉLANCOURT OSC / RAMBOUILLET YVELINES
79802309 CROISSY US / VÉLIZY ASC

Critérium sans distinction d'âge U11
79804649 ST CYR AFC / HOUILLES AC
79805020 ST CYR AFC / HOUILLES AC
79806236 VILLENNES ORGEVAL / CELLOIS CS
79894277 OLYMPIQUE DE MANTES / PORCHEVILLE

U12-U13 DÉPARTEMENTAUX

Amende après rappel au club d'accueil : 51,50€
(Annexe 2 RS DYF)
Neutralisation des rencontres
Rencontres du 10/10/2026

79917143 ÉLANCOURT O.S.C. 3 - FCRH LA VESGRE 2
79917174 MANTOIS 78 FC 4 - POISSY FC 4
79807364 CARRIÈRES S/SEINE US 2 - ECQUEVILLY E.F.C. 1
79807901 ECQUEVILLY E.F.C. 2 - F.C. ACHÈRES 2
79807903 LOUVECIENNES A.S. 1 - VERNOUILLET FC 1
79807957 VILLEPREUX F.C. 1 - MESNIL ST DENIS ASL 2
79808001 HOUILLES A.C. 4 - CHESNAY 78 F.C. LE 2
79808003 PECQ US LE 2 - FCFF 2
79808016 RAMBOUILLET YVELINES 3 - CARRIÈRES GRÉ 3
79917204 ÉLANCOURT O.S.C. 23 - FCRH LA VESGRE 22
79917299 MANTOIS 78 FC 24 - POISSY FC 24
79807517 CARRIÈRES S/SEINE US 22 - ECQUEVILLY E.F.C. 21

FEUILLES JONGLERIE MANQUANTES

U10-U11 ESPOIRS

Amende après rappel aux 2 clubs : 20€
& Pénalité sportive sur l'épreuve technique aux 2 équipes
Rencontres du 10/10/2026

U10
MANTES VIVONS FOOT / CELLOIS CS
MANTOIS 78 FC / NEAUPHLE PONT

U11
MANTES VIVONS FOOT / CELLOIS CS
MONTIGNY LE BX / CARRIÈRES S/ SEINE
SARTROUVILLE ES / GUYANCOURT ES
VÉLIZY AS / MUREAUX OFC

U12-U13 ESPOIRS

Amende après rappel aux 2 clubs : 20€
& Pénalité sportive sur l'épreuve technique aux 2 équipes
Rencontres du 10/10/2026

U13
79504708 PLAISIROIS FO 1 / SARTROUVILLE 1

ANOMALIES FEUILLES JONGLERIE

U12-U13 ESPOIRS

Rencontres du 10/10/2026

U12
79502410 HOUDANAISE RÉGION FC 21 / ST ARNOULT FC 21
Pénalité -1 pt à l'équipe HOUDANAISE RÉGION FC 21- Feuille épreuve non conforme